

Le déséquilibre contractuel en droit malien

Pour une réforme du droit des contrats

Le désengagement du législateur face au déséquilibre contractuel est problématique en droit commun à cause des conséquences de la majestueuse autonomie de la volonté. Cette dernière est aussi une liberté d'opter pour un traitement conventionnel ou judiciaire des formes de déséquilibre structurel ou conjoncturel.

La surestimation d'un traitement du déséquilibre contractuel par les parties est discutable malgré sa compatibilité avec une approche pacifique à « l'africaine ». L'autonomie de la volonté s'est pervertie d'une protection de la volonté individuelle, acception originelle, à un individualisme égoïste, approche actuelle. Les modes de traitement par les parties et par le juge en sortent fragilisés dans les contrats lésionnaires et en cas de bouleversements de circonstances économiques.

L'intervention du législateur dans le déséquilibre des pouvoirs est acquise dans certains contrats spéciaux mais requise dans le déséquilibre des prestations entre particuliers.

Une réforme du droit malien des contrats est indispensable pour la consécration légale d'un principe de renégociation judiciaire des contrats conjoncturellement déséquilibrés en droit commun. Le recours à l'autorité du juge, plus qu'une option, tranchera définitivement l'intensité de la divergence d'intérêts entre les parties.

Almoustapha Ibrahima MAIGA est enseignant-chercheur à la Faculté de Droit privé de l'Université des Sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB) depuis 2009. Il est titulaire d'une maîtrise en Droit privé de l'Université de Bamako (2002), d'un diplôme d'études approfondies en Droit privé et Sciences criminelles (2006) et d'un doctorat en Droit privé de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (2017).

Etudes africaines
Série Droit

ISBN : 978-2-343-19104-1
42 €



Le déséquilibre contractuel en droit malien

Almoustapha Ibrahima MAIGA



Almoustapha Ibrahima MAIGA

Le déséquilibre contractuel en droit malien

Pour une réforme du droit des contrats

Préface du Pr Isaac Yankhoba N'DIAYE

L'Harmattan